



Projets immobiliers sur la DISP :

FO obtient des résultats, mais beaucoup de questions demeurent

Lundi 8 octobre dernier, le Ministère a présenté les projets immobiliers à venir. **Objectif : 15.000 places de prisons** supplémentaires en deux vagues. « Horizon 2022 », création de 7.000 places et « Horizon 2027 », création de 8.000 places. D'ici à la deuxième vague, une élection présidentielle viendra peut-être bousculer les projets, nous allons donc nous focaliser sur la première vague qui concerne notre DISP.

- **Le CP Lutterbach**, dont les travaux ont démarré, est annoncé comme un apport de 122 places supplémentaires en compensation des fermetures de la MA Mulhouse et de la MA Colmar (qui totalisent aux environs de 550 détenus à régime M.A, dont une quarantaine en M.A.F. et Q.M.). Le CP de Lutterbach, qui sera composé de 502 cellules dont 15% d'encellulement double montera (officiellement) à une capacité de 598 détenus. Les régimes seront déclinés ainsi :

* 400 places M.A. Hommes

* 120 places C.D. Hommes

* env. 80 places Q.M – M.A.F. - Q.E.

Mathématiquement **la présentation faite trompe sur la marchandise**, créant uniquement une petite cinquantaine de places supplémentaires (en prenant les chiffres bruts)

- **Le projet du CP Troyes-Lavaux** est annoncé comme offrant un apport de 406 places supplémentaires pour compenser les fermetures de la MA Troyes et de la MC Clairvaux. **Pour FO Pénitentiaire, Clairvaux doit survivre** à cette mobilisation politique visant à condamner la prison. L'établissement historique aura son importance dans l'avenir du paysage pénitentiaire. A ce jour, le Ministère confirme le maintien des effectifs à flot, sur place, jusqu'en 2022.
- **La S.A.S. de Colmar : Structure d'Accompagnement vers la Sortie** (anciennement projet QPS) est une alternative que Force Ouvrière avait défendu et pour laquelle nous nous battons depuis des années. Pour nous il était impensable de voir disparaître l'activité pénitentiaire au Centre-Alsace. La carte et le contexte judiciaires démontrent que nous avons raison et que le projet annoncé est une victoire pour les personnels de la région ! Après une multitude d'entretiens et d'échanges avec des Elus et l'Administration Pénitentiaire, **FO a fait entendre sa voix et Colmar gardera un établissement pénitentiaire**, une S.A.S. de 120 places, établissement qui accueillera des courtes peines de moins d'un an et des fins de peines montrant des signes forts de volonté de réinsertion et qui répondront à un grand nombre de critères. **Le projet a été annoncé comme une nouvelle construction spécifique (avec projection d'illustrations à l'appui, montrant des structures qui se fondent dans le cadre de l'implantation)** nécessitant moins de préconisations sécuritaires qu'un Établissement pour peines « traditionnel ».
- La vague « Horizon 2027 » prévoit la construction d'une nouvelle M.A. de 500 places avec un lancement prévu en 2021 sur le bassin strasbourgeois (Illkirch), en complément de la MA Strasbourg-Elsau ! **Pour FO, ce projet doit faire l'objet de concertations et d'échanges plus approfondi et nous souhaitons être acteurs de ce projet. Pour nous, rien est arrêté dans la forme !**

Nous restons en attente de documents complémentaires que le Ministère doit nous fournir depuis lundi, pour étudier dans les détails les projets exposés ! Nous restons vigilants et actifs dans ces dossiers et à la disposition de tous les personnels ! **Force Ouvrière restera à l'avant garde de l'avenir pénitentiaire dans notre région.**

Le 10 octobre 2018
Pour l'UISP-FO Grand-Est